

Termes de référence

R1.A2. Accompagnement dans la conception et la planification individuelle et collective des cultures horticoles pour 150 producteurs familiaux.

Projet

Trarza km 0: Promouvoir la production agricole familiale, la commercialisation et la consommation locale de légumes dans la région du Trarza, Mauritanie
2024/SPE/0000400147

DATE : mai 2025

1. INTRODUCTION	1
2. JUSTIFICATION	1
3. OBJET DU SERVICE TECHNIQUE	2
4. CIBLE	2
5. ORIENTATIONS/INDICATIONS SUR LES ACTIVITÉS À RÉALISER ET MÉTHODOLOGIE	3
6. DURÉE	4
7. BUDGET PROPOSÉ	4
8. LIVRABLES À RENDRE	4
9. PROFIL DE L'EXPERT(E) OU DES EXPERT(E)S	4
10. MOYENS À DISPOSITION POUR LA RÉALISATION DU SERVICE TECHNIQUE	5
11. DROITS D'AUTEUR	5
13. PRÉSENTATION DES OFFRES	5

1. INTRODUCTION

Le Centre d'Études Rurales et d'Agriculture Internationale Mauritanie (CERAI Mauritanie) promeut des modèles de développement rural qui naissent des propres capacités et de l'habileté des communautés. L'agroécologie et la souveraineté alimentaire, valeurs de base pour un développement durable, sont des axes transversaux dans tous les projets.

Le CERAI Mauritanie informe du processus de sélection pour la réalisation d'une assistance technique dans le cadre du projet « Trarza km 0 » financé par l'Agence Espagnole de Coopération International au Développement (AECID) ».

Le projet vise à promouvoir la production durable et la commercialisation locale de légumes dans 150 exploitations maraîchères familiales des communes de Rosso, Jidrel Mohguen et Tekane dans la région du Trarza, en Mauritanie via l'accomplissement des résultats suivants :

- **R1.1.** Augmenter durablement la production de légumes dans 150 exploitations familiales.
- **R1.2.** Promouvoir la commercialisation locale des produits agricoles de 150 exploitations familiales.
- **RATR.** Gestion axée sur les résultats

L'assistance technique s'intégrera dans le **R1.1**, activité **R1A2**. Accompagnement dans la conception et la planification des cultures horticoles individuelles et/ou collectives.

2. JUSTIFICATION

Si l'on analyse le développement du secteur agricole en Mauritanie reste, il est confronté à un certain nombre de problèmes structurels complexes :

- Les zones rurales sont les plus touchées par la pauvreté : 44,4% contre 16,7% en milieu urbain en 2014.
- La dépendance du secteur au climat, avec des précipitations souvent irrégulières et mal réparties dans le temps et dans l'espace.
- Des rendements insuffisants et une production agricole qui couvre moins d'un tiers des besoins du pays en céréales, légumes et fruits.
- Faibles capacités techniques des producteurs et du personnel technique.
- Faible appui institutionnel, tant technique qu'économique (investissements agricoles).
- La forte concurrence des produits sénégalais et marocains qui envahissent les marchés locaux.

La production est irrégulière en quantité et en qualité et saisonnière, concentrée dans la saison froide (octobre-avril). La production est destinée à l'autoconsommation (15%) et à la vente (80%), avec environ 5 % de pertes. Certains produits horticoles entrent sur les marchés locaux de manière compétitive, comme la laitue, la menthe, la ciboule, le persil et autres selon la période de l'année, comme l'aubergine, le gombo, le piment, le poivron, la tomate, l'oignon et le potiron.

L'objectif recherché est d'améliorer la quantité, la qualité et la rentabilité de la production sur des exploitations familiales de 0,5 à 1 hectare et des parcelles périurbaines de 200 à 400 m², en mettant l'accent sur les femmes et les jeunes. La production moyenne actuelle est de 20 tonnes/ha et le revenu moyen par hectare et par an est d'environ 42 000 MRU. La commercialisation de proximité pour répondre à la demande locale est renforcée principalement par les moyens suivants:

- L'amélioration de la conception et de l'utilisation des parcelles.
- L'amélioration de la production familiale diversifiée et de la commercialisation locale.
- Améliorer la planification, l'échelonnement et l'extension des cycles de culture.
- Diversifier les cultures et apporter une valeur ajoutée. Introduire des éléments de production intégrée, des cultures fourragères, des arbres fruitiers et/ou des petits ruminants.
- Faciliter les travaux agricoles, alléger le travail manuel.
- Miser sur des techniques qui réduisent les intrants externes, telles que la fertilisation organique, les semences de qualité non hybrides, une meilleure gestion de l'eau - réduction de la consommation de carburant, etc.
- Connaître le marché, les prix et les marges bénéficiaires.
- Améliorer les techniques de commercialisation locale, de la récolte à la vente, en passant par l'après-récolte, le transport et l'entreposage.
- Encourager les marchés locaux, créer des canaux de commercialisation aussi directs que possible.
- Sensibilisation et amélioration de la valeur ajoutée des produits locaux.

La population cible du projet est:

1. La cible du projet 150 producteurs familiaux de légumes :
 - 20 femmes possédant des parcelles de 200 à 400 m² et cultivant des légumes verts à feuilles dans la région de Rosso.
 - La priorité sera donnée aux jeunes de 18 à 35 ans (au moins 20) et aux femmes dans la sélection (au moins 50).
 - Les producteurs sont répartis en 2 pôles dans un rayon de 20 km maximum, l'un autour de Tekane et l'autre autour de Rosso.
 - Ils sont installés et ont une expérience préalable en production horticole d'au moins 3 saisons.
 - Parmi eux, 20 promoteurs agro-écologiques (dont 5 femmes), comme exemple de bonnes pratiques, parcelles de démonstration dans une méthodologie agriculteur-agriculteur.
2. GIE de producteurs et de commercialisation de la zone d'intervention, à laquelle une grande partie des bénéficiaires est associée.
3. Les vendeurs du marché local (20), sélectionnés par les producteurs eux-mêmes, car certaines de leurs familles sont souvent en ville et la confiance est plus grande, participent aux marchés hebdomadaires de Rosso (AMAR et Bezoula) et de Tekane.

4. OBJET DU SERVICE TECHNIQUE

L'objet du service est d'accompagner dans la conception et la planification des 150 parcelles familiales à la production agricole orientée à la vente locale, avec les sous-activités :

- Soutien à la conception pour l'aménagement de 30 parcelles en fonction, entre autres, des conditions du sol, des cultures et des saisons.
- Appui à la planification des cultures (campagnes maraîchères) de 30 parcelles familiales orienté à la commercialisation locale, en tenant compte des variables agronomiques
- Conseil technique sur l'acquisition, distribution et promotion de l'utilisation des équipes et intrants agricoles comme les outils/ équipements agricoles, semences, haies vives et arbres paysannes ou ouvertes, les fertilisants et les biopesticides auprès des agriculteurs familiaux.

5. ORIENTATIONS/INDICATIONS SUR LES ACTIVITÉS À RÉALISER ET MÉTHODOLOGIE

Le consultant (e) devra faire une proposition de méthodologie détaillée. CERAI-Mauritanie évaluera de façon positive les apports qui seront présentés dans l'offre technique. Les indications suivantes ne sont données qu'à titre indicatif, mais devront être prises en compte et complétées/améliorées par le consultant(e).

Afin de réaliser le travail sollicité, il sera demandé au consultant de dédié un minimum de 3 semaines de travail de terrain dans la région de Trarza.

Le travail sera basé sur une approche de visites aux parcelles, des réunions avec l'équipe de CERAI-Mauritanie, des enquêtes individuelles, bien que le consultant(e) puisse organiser des réunions ou focus groupes si nécessaire.

Un minimum de **30 études de cas** de parcelles maraîchères destinées principalement à la commercialisation devront être présentées. Le choix des parcelles sera réalisé par l'équipe locale et prendra en compte la diversité de la typologie des parcelles et des producteurs sélectionnés : types de sols et/ou de cultures, représentation des pôles productifs de Tekane et Rosso, types de producteurs (âge, ethnie et sexe), taille de l'exploitation, et proximité aux marchés, etc.

Les activités à développer sont :

- Diagnostic de la situation productive du départ et caractéristiques des jardins : pendant cette phase, une première étude sera réalisée avec la collaboration de l'équipe locale sur la base de la première identification de la cible réalisée.
- Proposition de conception productive des parcelles identifiées sur la base d'une identification initiale et en tenant compte de la planification des cultures et la commercialisation des produits. Appui-conseil technique à l'équipe orientée à l'amélioration de la production maraîchère et fruitière et aux intrants-équipements à réaliser en vue d'une amélioration durable de la production.

-

6. DURÉE

La durée du service proposée est de 08 mois entre le mois de juin 2025 et le mois de juillet de 2026, dans le but de préparer la campagne maraîchère du 2025-2026.

La date limite de remise du rapport final sera au maximum le 31 octobre de 2026, comprenant le temps d'envoi d'une première version au CERAI-Mauritanie et l'élaboration du rapport final prenant en compte des apports de CERAI Mauritanie.

7. BUDGET PROPOSÉ

Le paiement se réalisera en deux étapes :

- Le premier paiement du 50% du total aura lieu à la signature du contrat.
- Le 50% à la fin de la prestation, après avoir rendu tous les produits engagés.

Le budget proposé devra inclure tous les frais issus de l'assistance technique comme les déplacements, l'hébergement - restauration.

Avant chaque paiement, une facture en règle avec la législation locale et toutes taxes comprises sera émise.

Les paiements seront effectués par chèque ou virement.

8. LIVRABLES À RENDRE

A l'issue de la mission, le consultant soumettra au commanditaire, les livrables ci-après

- 1) Un rapport de démarrage incluant un plan de travail et l'approche méthodologique détaillé
- 2) Un rapport provisoire et final

Chaque livrable sera examiné et devra être validé par l'unité de gestion du projet.

9. PROFIL DE L'EXPERT(E) OU DES EXPERT(E)S

Les personnes ou l'organisme chargés de réaliser l'assistance technique devront démontrer :

- Diplôme supérieur en agronomie
- Expérience professionnelle d'au moins 10 ans dans la production et commercialisation de proximité des produits horto fruticoles dans des conditions aride-sous tropicales.
- Expérience avérée dans l'appui-conseil dans la production - commercialisation hortofruticole
- Expérience pédagogique dans les thèmes d'intérêt au projet
- Expérience et connaissance dans le domaine du développement agricole et de l'agroécologie
- Connaissance du contexte sahélien et en particulier de la Mauritanie
- Bonne capacité rédactionnelle et d'analyse

- Autonomie et sens du travail en équipe
- Sens des priorités et des responsabilités, forte capacité organisationnelle
- Capacité à s'adapter aux acteurs de terrain.
- Goût pour le travail de terrain et les rencontres/échanges avec les agriculteurs et agricultrices familiaux.
- Connaissances et adhésion aux valeurs de CERAI Mauritanie

En plus il est demandé :

- Être motivé et dynamique, maîtrisant la technique d'animation. Une bonne aptitude à animer des discussions, maîtriser des méthodologies et techniques de conduite d'espaces de réflexion, sensibilisation, organisation...
- Être dévoué au développement local / communautaire
- Avoir une bonne capacité de synthèse et rédaction
- Travailler de façon ouverte avec le reste de l'équipe, informant en permanence des obstacles qui puissent se présenter.

10. MOYENS À DISPOSITION POUR LA RÉALISATION DU SERVICE TECHNIQUE

Les experts ou l'organisme choisi pourront solliciter de la part de l'équipe du projet l'appui et l'information nécessaires pour la bonne réalisation de l'assistance technique. Lors de la phase de travail de terrain, l'équipe du service technique disposera du support logistique de l'équipe locale du projet.

11. DROITS D'AUTEUR

CERAI Mauritanie pourra utiliser tout le matériel obtenu à sa convenance. La source et l'auteur du matériel ainsi que le financement de l'Agence espagnole pour la Coopération Internationale au Développement seront mentionnés. Les postulants garantiront la confidentialité et la réserve absolue des informations arrêtées et des données personnelles des personnes participantes.

13. PRÉSENTATION DES OFFRES

Les personnes ou équipes intéressées devront envoyer leur offre technique et économique, comprenant l'analyse du contexte, la méthodologie suggérée, et le chronogramme (plan de travail) de l'assistance technique, avant 24h00 du 3/6/2025 en indiquant en objet : « Assistance technique km 0 : conception et planification des parcelles » à:

- cerai.mauritanie@cerai.org et coordination.ceraimauritanie@cerai.org

Date limite de présentation de l'offre : 3/6/2025 (avant 24h00, heure Mauritanie). Toutes les offres reçues conformes au profil demandé dans ces TdRs seront analysées.

Communication de l'offre sélectionnée : 6/6/2025